

Mars 2016 – Atelier #3

MINISTRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

JOURNEES NATIONALES DE L'ECONOMIE NUMERIQUE AU CAMEROUN

Première édition : 03 et 04 mars 2016 au Palais des Congrès de Yaoundé



THEME:

**« LA PLACE DE L'ECONOMIE NUMERIQUE DANS
LES POLITIQUES PUBLIQUES EN VUE DE
L'EMERGENCE DU CAMEROUN »**

RAPPORT DE L'ATELIER N°3 :

« Développeurs de solutions »

Les **Journées Nationales de l'Economie Numérique** (JNEN) organisées sous le thème " La place de l'économie numérique dans les politiques publiques, en vue de l'émergence du Cameroun" constituent un grand regroupement des intelligences pour nourrir une réflexion afin d'inscrire l'économie numérique dans les politiques publiques et donner ainsi corps au projet du Président de la République.

Comme Objectif général définit :

Il s'agit d'Organiser un grand regroupement des intelligences en vue de propositions concrètes permettant d'inscrire l'économie numérique dans les politiques publiques afin d'impulser son développement pour l'émergence du Cameroun.

Les travaux de cet atelier ont été conduits par monsieur **DONGO Jean Marie, Directeur de l'ENSPT**, comme modérateur.

Comme rapporteurs nous avons eu :

- 1) **Théophile ABEGA MOUSSA**, Rapporteur Général, Directeur de MGSOFT
- 2) **MEKA ABESSOLO Georges**, Consultant a la BAD
- 3) **ABOUEM Kevin**, Chef service de la promotion et de la vulgarisation des TIC au MINPOSTEL
- 4) **TCHOMTCHOUA KWE Raoul**, Cadre au MINPOSTEL

Avant les échanges, et suite à l'indisponibilité de monsieur SANAMATA de la BAD qui devait faire un exposé, il y a eu trois exposés improvisés par THEOPHILE ABEGA MOUSSA de MGSOFT, CANDACE NKOTH BISSEK de Kaymu et BORIS DE FAUTEREAU représentant résident de l'ONG « Solidarité Numérique »:

Le premier exposé de BORIS DE FAUTEREAU– représentant résident de l'ONG « Solidarité Numérique » a porté sur les déchets du numérique en soulignant que le Cameroun qui veut appuyer son développement sur l'économie numérique devra prendre en compte les métaux lourds éléments toxiques qui se dégagent des composantes électroniques et qui sont nuisibles pour la couche d'ozone afin maîtriser développement de son Economie numérique.

Le deuxième exposé était celui de **Candace NKOTH BISSECK**, Country Manager de KAYMU sur « **le développement de l'économie numérique par les usages et les compétences** » qui a mis l'accent sur la mise en place

d'une campagne d'alphabétisation sur le numérique et le recyclage des compétences numériques.

Enfin le troisième exposé, celui de Théophile ABEGA MOUSSA – Directeur de MG Soft portait **Sur les usages du mobile à l'ère de l'internet haut débit et la place des applications mobiles dans l'Economie Numérique**. Qui parle du mobile évoque forcément l'utilisation des applications mobiles et il ressort de son exposé que l'économie numérique camerounaise est ou sera tributaire à plus de 60% des contenus locaux développés par des camerounais. Car si la vente du matériel électronique fait le bonheur des fabricants étrangers, c'est à travers les contenus locaux que le Cameroun pourra tirer son épingle du jeu. Et pour cela il se fonde sur l'existence du MBOA-STORE qui est d'ores et déjà un point d'appui pour une stratégie de développement des contenus locaux, la commercialisation et la création d'un marché sous régional des applications.

Après ces exposés introductifs et instructifs, le modérateur a baladé les membres de l'atelier sur :

1. L'état des lieux et l'identification des obstacles au développement de l'économie numérique au Cameroun;
2. La définition du rôle des divers acteurs et intervenants ainsi que les interactions;
3. L'identification des besoins dans ce domaine;
4. Et comment impulser les dynamiques en cartographiant les chantiers (à court, moyen et long terme) en vue du développement de l'économie numérique.

Sur l'Etat des lieux et l'identification des obstacles au développement de l'économie numérique au Cameroun, il ressort que :

1. La fracture numérique entre les populations des zones rurales et zones urbaines, entre les riches et les pauvres et entre les jeunes et les personnes âgées,
2. Le Cameroun a une bonne réglementation sur la gestion des déchets numériques mais qui n'est pas suffisamment appliquée on assiste au traitement anarchique des déchets toxiques (des ordinateurs, des tablettes des téléphones qui ont un effet néfaste sur l'environnement) sur le sujet des déchets numériques en Afrique (2010)
3. Insuffisance de certaines compétences (e-commerce, le développement mobile, la cryptographie, e-marketing) ans le développement des applications numériques qui met en danger la durabilité des entreprises du secteur.

4. Les travaux des jeunes développeurs ne sont pas suffisamment protégés par l'OAPI à cause de l'absence d'un cadre et des compétences,
5. L'absence de codification et d'adressage des villes est un handicap au développement de l'économie numérique (exemple des transactions en ligne),
6. L'indisponibilité des codes sources des applications développées à l'étranger rend difficile la sécurisation de ces applications au niveau national,
7. La faible promotion des produits numériques développés en local
8. Faible consommation nationale des produits numériques développés par des camerounais, bien que ceux-ci aient une reconnaissance internationale,
9. Les couts élevés de la bande passante, de l'acquisition du matériel, de la fiscalité etc. constituent un frein au développement des start-up,
10. La non disponibilité de la bande passante en quantité et en qualité et le déficit de l'énergie électrique constituent un frein au développement des solutions locales,
11. Les cellules informatiques au sein des ministères ont des missions restrictives qui n'intègrent pas les exigences actuelles,
12. L'organigramme des administrations ne prend pas en compte les exigences du développement de l'économie numérique,
13. Absence d'une réglementation qui encadre le développement des solutions numériques au Cameroun,
14. Les développeurs ne savent pas souvent quel est le rôle et l'intérêt des régulateurs du fait de l'absence d'une communication adaptée entre ces deux entités,

Sur le rôle des divers acteurs et intervenants ainsi que les interactions on constate qu'il y a un écosystème des télécom camerounais qui comprend :

Les principaux acteurs et intervenants sont :

- Le secteur public (les Administrations, les Régulateurs,)
- Le secteur privé (les opérateurs, les Editeurs et les Développeurs)
 - Multinationales de développeurs (SAP, Sage, Google etc. Progiciels), qui ont la renommée, les certifications → ISO :
 - Développeurs locaux
- Les consommateurs et la société civile,

Des rôles de chacun :

1. Le secteur public

Le gouvernement a un rôle fondamental dans la planification, l'encadrement, la promotion et la dynamisation du développement des solutions numériques locales en vue de l'amélioration de la qualité de la vie, de la création des emplois, du renforcement des services sociaux et de l'expansion économique.

Le secteur privé

- **Les opérateurs** doivent :
 - faciliter l'accès et l'intégration des solutions locales à leurs réseaux et en faire la promotion ;
 - Mettre en place une politique de sous-traitance avec les Editeurs/développeurs locaux ;
- **Les Editeurs et les développeurs** doivent identifier les problèmes et les besoins et proposer des solutions efficaces et efficientes pour y remédier
- **Les consommateurs** doivent :
 - s'approprier du numérique pour en faire un instrument d'amélioration de leur niveau de vie,
 - consommer d'abord les productions locales,
- **La société civile** doit :
 - Jouer un rôle de surveillance, d'encadrement et de protection des droits des consommateurs
 - Promouvoir la consommation des productions numériques locales,
 - Sensibiliser sur les productions numériques locales

Après échanges sur ces deux objectifs spécifiques, l'atelier sur les développeurs de solutions numériques a pu dégager les actions suivantes devant être entreprises à court, moyen ou long terme :

1. Mettre en place de technopoles et des incubateurs développés par les principaux acteurs (les établissements d'enseignement supérieur, opérateurs, les banques...)
2. Encourager la dématérialisation et la production de contenus locaux Identifier les start-up stratégiques, soutenir et **protéger** leurs développements en vue d'encourager le patriotisme numérique,
3. Créer un mode de paiement électronique national indépendant des réseaux

4. Organiser les développeurs par centre d'intérêt / secteur d'activité.
Ex : applications d'e-santé, applications d'e-gouvernement etc. et leur fournir un appui gouvernemental.
5. Encadrer, renforcer et financer la recherche dans le domaine spécifique de l'économie numérique/informatique,
6. Subventionner la bande passante, l'hébergement des applications des éditeurs de logiciels / startups (exemple du Kenya qui offrirait la bande passante à coût zéro)
7. Développer les nouvelles filières et compétences numériques adaptées aux exigences de l'économie numérique,
8. Réduire le coût d'importation du matériel électronique et informatique
9. Tenir compte des préoccupations écologiques dans le développement de l'économie numérique, notamment le traitement des déchets numériques
10. Elaborer une cartographie (régulièrement actualisée) des éditeurs de logiciels/applications camerounais pour les quantifier, les identifier, les localiser et mieux les soutenir (spécialisation, statut juridique etc.),
11. Encourager le partenariat multi-acteurs dans la définition et la mise en œuvre des stratégies et des politiques de développement de l'économie numérique,

Quant à l'impulser les dynamiques en cartographiant les chantiers en vue du développement de l'économie numérique qui constitue un des objectifs spécifique, l'atelier propose.....

Court terme

- a. Mettre en place des incubateurs
- b. Elaborer une cartographie (régulièrement actualisée) des éditeurs de logiciels/applications camerounais
- c. Encourager la dématérialisation et la production de contenus locaux
- d. **Identifier** les start-up stratégiques, soutenir et **protéger** leurs développements (la première boutique camerounaise des applis mobile),
- e. Organiser les développeurs par centre d'intérêt / secteur d'activité
- f. Encadrer, renforcer et financer la recherche dans le domaine spécifique de l'économie numérique/informatique
- g. Subventionner la bande passante, l'hébergement des applications des éditeurs de logiciels / startups
- h. Développer les nouvelles filières et compétences numériques
- i. Encourager le partenariat multi-acteurs

Mars 2016 – Atelier #3

- j. Mettre en place un cadre légal et réglementaire favorable au développement des solutions numériques

Moyen terme

- a. Mettre en place de technopoles
- b. Créer un mode de paiement électronique national
- c. Tenir compte des préoccupations écologiques dans développement de l'économie numérique,
- d. Réduire le cout d'importation du matériel électronique et informatique,

Long terme

- a. Créer des pôles des industries numériques /ou de villes numériques,

Enfin, l'atelier sur les développeurs de solutions recommande :

- 1) De sensibiliser et de mobilisateur les acteurs nationaux et internationaux (partenaires d'appui au développement) pour le développement du numérique
- 2) Que chacune des actions soient évaluées et chiffrées en vue d'une mise en œuvre immédiate.
- 3) Que les différents fonds de financement du secteur soient mis à contribution (FST, FSE....) pour le développement des actions du numérique (guichet numérique)
- 4) Que soit pris en compte le volet genre dans le développement et le soutien de l'économie numérique

Fait à Yaoundé le 04 mars 2016.

Le Rapporteur Général

Théophile Abega Moussa